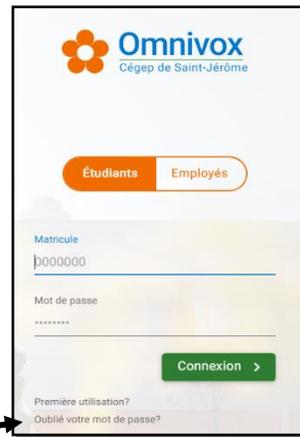


Votre horaire sera disponible sur Internet dès que le Cégep de Saint-Jérôme vous en donnera l'accès. Consultez vos documents et messages sur le portail Omnivox pour connaître les dates de disponibilité. Voici comment récupérer votre horaire :

1. Connectez-vous au portail Omnivox sur le site du cégep www.cstj.qc.ca ou à partir de l'application sur votre téléphone. Vous devez vous identifier en inscrivant votre **matricule et le mot de passe** que vous avez choisi lors de votre première utilisation.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous devez suivre les indications qui vous seront fournies en cliquant sur :

Oublié votre mot de passe?



Omnivox
Cégep de Saint-Jérôme

Étudiants Employés

Matricule
p000000

Mot de passe

Connexion >

Première utilisation?
Oublié votre mot de passe?

OU



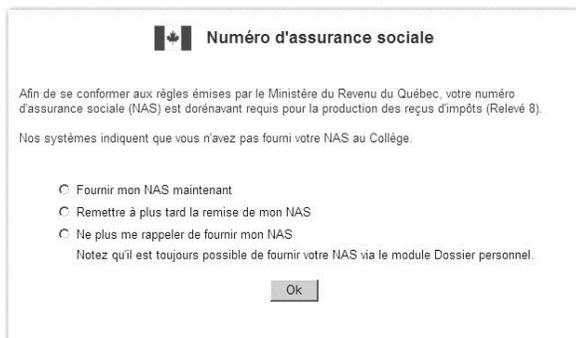
Omnivox

Je suis un étudiant >

Je suis un employé >

< Retour

© Skytech Communications Inc.



🇨🇦 Numéro d'assurance sociale

Afin de se conformer aux règles émises par le Ministère du Revenu du Québec, votre numéro d'assurance sociale (NAS) est dorénavant requis pour la production des reçus d'impôts (Relevé 8).

Nos systèmes indiquent que vous n'avez pas fourni votre NAS au Collège.

Fournir mon NAS maintenant

Remettre à plus tard la remise de mon NAS

Ne plus me rappeler de fournir mon NAS

Notez qu'il est toujours possible de fournir votre NAS via le module Dossier personnel.

Ok

Note : Il se peut que l'on vous demande d'inscrire votre numéro d'assurance sociale (NAS). Ce numéro est nécessaire pour l'émission du relevé 8, lequel est requis par le Ministère du revenu du Québec pour la réclamation des montants d'études postsecondaires.



Mes services Omnivox

▶ Horaire en ligne
Consultez votre horaire pour une session donnée

▶ Modification d'horaire
Remaniez votre horaire de cours en ligne

▶ Permis de stationnement
Réservez votre permis de stationnement

2. Dans le menu de gauche intitulé : **Mes services Omnivox**, sélectionnez l'onglet **Horaire en ligne** pour procéder à la récupération de votre horaire de la session et suivez la procédure.

Pour imprimer votre horaire, sélectionnez l'encadré jaune : « Cliquez pour une version imprimable », ensuite sur « Visualiser » et finalement sur « Fichier/Imprimer » dans votre navigateur.

N.B. : Il est important de prendre connaissance de tous les messages qui vous sont adressés sur le portail Omnivox.